

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'association A3C Presqu'île
18 avril 2020

Présents :

- Jacqueline Collignon,
- Catherine Gentric,
- Arnaud Leruste,
- Bruno Leruste,
- Régis Leruste.

A3C Presqu'île Association à but non lucratif de droit français régie par la loi du 1er juillet 1901
1 rue du Languernais 44350 St Molf

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2020

Le 18 avril 2020 à 10 heures, par visioconférence en raison du confinement lié à l'épidémie de coronavirus, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire ci-après relatée pour statuer sur le fonctionnement de l'association.

L'assemblée générale désigne Régis Leruste en qualité de président de séance et Catherine Gentric en qualité de secrétaire de séance.

Les adhérents présents mandatent le président de séance pour remplir la feuille de présence et la certifier exacte et sincère.

Rapport moral de l'association

- Rappel de l'objet statutaire et des valeurs de l'association : L'**A3C Presqu'île** a pour objet de revisiter le concept culinaire traditionnel en faisant évoluer l'art de la table. Les objectifs principaux sont la préservation nutritionnelle des aliments, le gain d'énergie et le bien-être de la personne.
- Rapport de gestion de la trésorerie de l'association pour l'exercice écoulé : la comptabilité est accessible en utilisant le lien ci-dessous :
https://docs.google.com/spreadsheets/d/10d_imVQO3wuhkOmISvOITYg_WKYrIkH5ZQI5M3HZrBc/edit?ts=5e2c4408#gid=0
- Mention chronologique ou thématique des projets aboutis et non aboutis :
 - Deux conventions de mécénats avec Kolabee (Toulouse) :
 - Novembre et décembre 2019 → TMC : 2 ingénieurs – Mickaël et Willy.
 - Mars – avril → 11/05/2020 → DECASOFT : 1 ingénieur - Clément.
 - La prise en charge d'un étudiant de mesure physique a été envisagée mais n'a pas été concrétisée. Le budget nécessaire pour 11 semaines de stage est de 1500€, une subvention serait nécessaire pour l'envisager au printemps 2021.

g

1/4
[Signature]

- L'organisation d'un repas pour 6 personnes avec création d'un menu n'a pas été concrétisée.

- Présentation détaillée des projets envisagés pour l'année suivante :
 - demande de reconnaissance d'intérêt général auprès du Centre des Impôts
 - prise en charge d'un étudiant (11 semaines) dans le cadre d'un stage
 - organiser un repas pour 6 personnes avec création d'un menu conçu par un des membres selon les principes suivants :
 - utilisation du Système de Cuisson Assisté par Ordinateur (SCAO) pour au moins l'un des plats
 - prendre une photo du plat cuisiné (assiette de présentation)
 - rédiger la recette sur Fablabo.
- Description des relations entretenues avec les pouvoirs publics et les partenaires privés, le cas échéant :
 - sans objet cette année pour les pouvoirs publics,
 - fécondes avec l'association Kolabee (voir ci-dessus).

Rapport d'activités :

(voir ci-dessus)

Élections et attribution des pouvoirs

Composition actuelle du bureau :

Président : Régis Leruste

Trésorier : Bruno Leruste

Secrétaire : Arnaud Leruste.

Tous trois sont reconduits à l'unanimité dans leurs fonctions.

Fonctionnement de l'association :

Adhésion : formulaire, montant annuel de l'adhésion

Après discussion il est décidé à l'unanimité de garder le montant de l'adhésion à 20 euros pour les membres adhérents.

A partir de 40 euros, on est considéré comme membre adhérent bienfaiteur.

Il est possible de faire un don à l'association.

<https://github.com/AIREL46/SCAO/blob/master/association/fonctionnement/adhesion.pdf>

Il est décidé à l'unanimité que le formulaire d'adhésion complété sera envoyé avec le chèque joint à Régis Leruste 1 rue du Languernais 44350 St Molf ou rempli en ligne avec le virement sur le compte de l'association. Le formulaire et le RIB sont annexés au présent procès verbal.

Banque et Assurances - Responsabilité Civile (RC)

Banque :

Le crédit agricole de Guérande a été choisi :

2/4
B9 SC

Le compte et la mise à disposition du chéquier sont gratuits.

Présentation des devis (2019) d'assurance et choix :

Crédit Agricole : RC : 82€/an

La Poste : RC : 94€/an

Fédération Française du Bénévolat Associatif (RC uniquement) : 40€ la première année, 76€ les années suivantes.

MAIF : RC 110€/an

La MAIF a été choisie à l'unanimité.

Budget :

Le budget résulte du montant des cotisations, des dons et subventions éventuelles ainsi que des frais de banque, d'assurance et divers.

Subventions :

Des fonds européens dits « structurels » existent. L'attribution de ces subventions est sollicitée auprès du conseil régional (voir article Ouest France du 15 mai 2019).

Débat sur les objectifs de l'association - Questions diverses

Attentes et suggestions des membres de l'association

La question de la venue de nouveaux adhérents a été posée : au-delà de ce que peut offrir actuellement l'association, quelles sont les attentes de futurs adhérents ?

Quelques pistes ont été proposées : une information plus précise sur l'association (information ? site internet?), des tutos présentant de nouveaux procédés culinaires.

L'association gravite autour d'un projet d'invention. Elle développe actuellement le prototype n°3 du Système de Cuisson Intelligente (SCI). Le prototype n°2 du Système de Cuisson Assisté par Ordinateur (SCAO) est aujourd'hui le prototype de référence. Il n'est pas transportable, ce qui limite sa vulgarisation.

On pourrait alors organiser des sessions où les adhérents pourraient venir découvrir sur place ce prototype n°2 et les réalisations culinaires qu'il permet (démonstration de cuisson, repas organisé et élargissement sur d'autres concepts comme le four solaire...)

cg 3/4

Questions diverses :

Pas de questions diverses.

La séance est levée à 11h54.

A l'issue de l'AG, Bruno Leruste a présenté son concept culinaire créatif "Fuki"

<https://fuki2020.wixsite.com/accueil>

Président de séance : Régis Leruste

18/04/2020

R. Leruste

Secrétaire de séance : Catherine Gentric

18/04/2020

C. Gentric

4/4

cg RL